



AVIS PUBLIC

Promulgation et entrée en vigueur Règlement numéro 760

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 17 mars 2026, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 760 intitulé :

Règlement décrétant une dépense de 6 891 000 \$ et un emprunt de 5 266 333 \$ pour les travaux de réaménagement du Grand Boulevard entre le boulevard Perrot et l'autoroute du Souvenir

Le règlement numéro 760 a reçu l'approbation des personnes habiles à voter à la suite de la procédure d'enregistrement ayant eu lieu le 24 mars 2026 ainsi que celle du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 2 avril 2026.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 2 avril 2026.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier